

saison, vu les fortes tempêtes de neige sur l'île. Une épreuve a été faite durant plusieurs jours, lorsque commencent les fortes tempêtes ; mais avec toute la puissance des engins, et des centaines d'hommes à travailler, il a fallu abandonner. Le poids d'un engin et du train qui l'accompagne sur un chemin à jauge étroite, ne peut tenir tête aux fortes tempêtes de l'île.

L'item fut passé.

Sur l'item \$33,000 pour lignes de télégraphes dans la Colombie-Anglaise,

L'Hon. M. MITCHELL demande des explications.

L'Hon. M. MACKENZIE dit, le vote est pour dépenses courantes pour l'opération des lignes, et les \$6,000 additionnelles de plus que l'année dernière sont pour rencontrer les dépenses de poser un câble.

M. THOMPSON (Caribou) demande si le câble qui est à être posé est inclut dans les estimés.

L'Hon. M. MACKENZIE dit qu'il l'est. L'estimé de l'ingénieur en chef du département donne seulement ces détails. Pour le paiement des salaires, \$24,000 ; Renouvellements et réparations, \$9,000.

Sur l'item de \$4,000 pour agents et contingents, Colombie-Anglaise,

L'Hon. M. CARTWRIGHT explique que l'item est un transfert du gouvernement civil aux Travaux Publics chargeable au revenu. L'item passe.

Sur le vote de \$1,689,500 pour service du bureau de poste,

L'Hon. M. MITCHELL demande si le contrat de la compagnie des vapeurs des ports du golfe n'est pas expiré l'année dernière ; si ce contrat a été renouvelé et quand ; si on a annoncé pour demander des soumissions ; si le gouvernement a des informations que quelques personnes étaient désireuses de compétitionner pour ce service ; si le gouvernement a, ou n'a pas accordé ce contrat sans demander des soumissions.

L'Hon. D. A. MACDONALD dit qu'il n'a pas connaissance qu'aucune soumission ait été offerte. Certaines parties sont venues à lui et ont insisté pour recevoir \$24,000. Il (M. MACDONALD) refusa, et finalement leur accorda \$16,000. Ceci a été fait dans la manière ordinaire, lorsqu'un contrat peut être réduit il est bien rare que des soumissions soient demandées pour.

L'hon. A. Mackenzie

L'Hon. M. MITCHELL dit, si sa mémoire le sert bien, le contrat avec la compagnie des ports du Golfe expira l'année dernière. Connaissant cela, il intima au Maître-Général des Postes qu'il avait rencontré au coin de la rue Metcalf que si le subside devait être continué, la compagnie à laquelle il a des connexions, aimerait à concourir pour l'avoir. L'honorable membre répliqua que lorsque le contrat serait pour être donné il en serait donné avis. Il (M. MITCHELL) intima la même chose à un autre membre du Cabinet. Lorsque ce subside fut commencé, le commerce, le long du St. Laurent se faisait avec un vapeur d'une capacité de 1,000 tonnes, le *Lady Head*, marchant entre Québec et les ports d'en bas. Il y a maintenant vingt vapeurs avec une capacité variant de 3,000 à 9,000 tonnes chacun engagés dans le commerce. Il était compris par le pré-décesseur du Maître-Général des Postes que ce subside serait discontinué à l'expiration du contrat. Avec l'augmentation du commerce, et la concurrence des autres lignes, l'argent du public ne devrait pas être dépensé ainsi. La promesse que m'a donnée l'hon. Maître-Général des Postes n'a pas été remplie. Il n'a pas de doute que ça échappé à sa mémoire et ne dira rien de plus sur ce point. Ce dont il se plaint, c'est du principe de donner un subside à une ligne, quand il y a deux autres compagnies en concurrence pour le commerce. Ce principe est injuste envers les autres compagnies. Mais il lui a été dit que la compagnie des ports du Golfe a initié l'affaire. Ce n'est pas le cas. L'affaire existait longtemps avant que cette compagnie fut organisé. Si l'ancien gouvernement a continué le subside plus longtemps qu'il aurait dû le faire, ils doivent être condamnés pour. Mais ce n'est pas une justification des méfaits de l'administration actuelle. Il prétend que le gouvernement a commis une grande injustice au commerce, entre Montréal et les ports d'en bas et mérite la censure de cette Chambre.

L'Hon. D. A. MACDONALD ne se rappelle pas d'avoir jamais été entretenu sur ce sujet par l'hon. membre pour Northumberland, et n'avait pas d'idée que l'hon. membre était intéressé dans le commerce avec les ports d'en bas.